

11 août 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Eurolist)

Par courrier du 10 août 2006, reçu le jour même, la société Salzgitter AG (Eisenhüttenstrasse 99, 38239, Salzgitter, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Salzgitter Mannesmann GmbH qu'elle contrôle, le 9 août 2006, par suite d'une cession d'actions hors marché, les seuils de 25% et 20% des droits de vote, de 15% du capital et des droits de vote et de 10% du capital de la société VALLOUREC et détenir à titre indirect, 3 240 000 actions VALLOUREC représentant 6 159 055 droits de vote, soit 6,11% du capital et 10,13% des droits de vote de cette société(1), répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Salzgitter AG	0	0	0	0
Salzgitter Mannesmann GmbH	3 240 000	6,11	6 159 055	10,13
Total	3 240 000	6,11	6 159 055	10,13

(1) Sur la base d'un capital composé de 53 007 750 actions représentant 60 784 200 droits de vote, hors prise en compte de la perte de droits de vote doubles consécutive à la cession des actions VALLOUREC.